

# Accord européen sur la transformation numérique des entreprises : l'ANACT publie 6 dessins pour mieux comprendre les concepts clés

Posted on 1 novembre 2024 by Anne Le Gall

L'ANACT, ou Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail, est un établissement public à caractère administratif français créé en 1973, et placé sous la tutelle du ministère du Travail. Elle constitue la tête du réseau des agences régionales pour l'amélioration des conditions de travail.

En juillet 2024, nous rencontrions Vincent Mandinaud de l'ANACT autour d'un riche échange sur l'IA générative : « [A l'heure de l'IA générative, nous devons nous interroger sur ce que signifie le rapport à la productivité dans notre secteur.](#) »

La question de la transformation numérique des organisations et du travail est au cœur de leur préoccupation. Cette série de 6 illustrations humoristiques est proposée en téléchargement pour servir de supports à des discussions sur les différentes dimensions à prendre en compte pour mener un projet de transformation numérique : la conduite de projet, les enjeux de compétences et d'éthique, la place du dialogue, les impacts sur le management, les risques professionnels.

Les dessins ont vocation à :

- faciliter la discussion sur les points de vigilance et les opportunités qui devront accompagner la conception et le déploiement d'un équipement numérique
- rendre plus accessibles les messages clefs de l'[accord européen sur la transformation numérique des entreprises.](#)

[En savoir plus et découvrir les dessins](#)  
[L'approche du numérique de l'ANACT](#)